



COMMUNIQUÉ

Couche-Tard annonce un accord de fusion définitif avec CST Brands, Inc.

Laval, Québec, Canada, le 22 août 2016 — Alimentation Couche-Tard inc. (TSX: ATD.A/ATD.B), (« Couche-Tard »), annonce aujourd'hui un accord de fusion définitif avec CST Brands, Inc. (NYSE: CST) (« CST ») qui permettra l'acquisition de CST par une transaction au comptant de 48,53 \$ US par action, représentant une valeur totale approximative de 4,4 milliards \$ US pour l'entreprise, incluant la dette nette assumée. Les modalités et conditions de l'accord ont été unanimement approuvées par les conseils d'administration des deux entreprises.

CST est basée à San Antonio, au Texas, et emploie plus de 14 000 personnes dans plus de 2 000 emplacements à travers le sud-ouest des États-Unis, avec une présence importante au Texas, en Géorgie, dans le sud-est des États-Unis, dans l'État de New-York et dans l'est du Canada. CST contrôle le commandité de CrossAmerica Partners LP (NYSE : CAPL) ("CAPL") et 100 % de ses droits de distribution incitatifs et détient un important investissement en capitaux propres. CAPL distribue du carburant de transport routier de marque et sans marque dans plus de 1 100 emplacements aux États-Unis.

Le prix de la transaction représente une prime de 42 % au prix de l'action de CST à la clôture des marchés le 3 mars 2016, dernière journée de négociation en bourse avant que CST annonce qu'elle explorerait et passerait en revue ses alternatives stratégiques afin d'accroître sa valeur pour ses actionnaires.

Il est prévu que cette transaction au comptant soit financée à même les liquidités disponibles de Couche-Tard, les facilités de crédit existantes et un nouveau prêt à terme. La clôture de la transaction avec CST devrait avoir lieu au début de l'année civile 2017 et est assujettie à l'approbation des actionnaires de CST ainsi qu'aux approbations réglementaires usuelles aux États-Unis et au Canada.

Couche-Tard a également conclu un accord avec Parkland Fuel Corporation (TSX : PKI) selon lequel elle vendrait la majorité des actifs canadiens de CST après la fusion pour une valeur approximative de 750 millions \$ US. Les actifs au Canada qui seraient vendus incluent a) l'unité d'affaires *comprenant* les sites automatisés de vente de carburant diesel de CST, b) les détaillants et agents à commission de CST, c) l'unité d'affaires de ventes commerciales et de mazout domestique de CST, d) un certain nombre de magasins corporatifs qui sera déterminé suite à la revue de la transaction par le Bureau de la concurrence du Canada et e) le siège social de CST à Montréal. Cette transaction est assujettie aux approbations réglementaires et aux conditions de clôture usuelles. Couche-Tard a l'intention d'utiliser les fonds de cette vente afin de rembourser en partie ses facilités de crédit existantes.

« Nous avons hâte d'accueillir CST et CAPL au sein de la famille Couche-Tard » mentionne Brian Hannasch, président et chef de la direction de Couche-Tard. « CST est une excellente entreprise



et est bien positionnée dans le sud-ouest des États-Unis, avec une présence importante au Texas, en Géorgie, dans le sud-est des États-Unis, dans l'État de New York et dans l'est du Canada. Cette transaction nous permettrait de solidifier de façon stratégique notre positionnement tant dans "les États du sud des États-Unis" que sur la côte est de l'Amérique du Nord. Nos équipes ont hâte de rencontrer les clients de CST et de leur souhaiter la bienvenue au sein de la famille Couche-Tard. »

« Nous sommes enthousiasmés à l'idée de partager nos meilleures pratiques avec CST, ainsi que par la possibilité de combiner les compétences de l'équipe de CST avec celles de Couche-Tard, ce qui nous permettra d'accroître la valeur pour nos actionnaires. Nous croyons fortement que notre offre au comptant est un argument convaincant pour les actionnaires de CST, leur procurant ainsi l'opportunité d'obtenir une valeur pleine et immédiate pour leur investissement », déclare Brian Hannasch.

Alain Bouchard, fondateur et président exécutif du conseil d'administration de Couche-Tard mentionne, « j'ai toujours pensé que la taille était importante dans notre industrie, lorsqu'il s'agit d'achats, de logistique, de meilleures pratiques ou pour se démarquer par nos catégories de produits. L'addition des gens exceptionnels de CST et de ses actifs stratégiques à notre entreprise nous permet de faire un pas de plus dans cette direction. J'ai hâte d'accueillir les équipes de CST et de CAPL au sein de notre entreprise qui est en constante évolution. »

Une fois cette transaction complétée, Couche-Tard établirait une nouvelle unité d'affaires à San Antonio comprenant les services partagés reliés.

Faegre Baker Daniels LLP et Davies Ward Phillips & Vineberg agissent à titre de conseillers juridiques auprès de Couche-Tard. Morgan Stanley & Co. LLC et la Financière Banque Nationale ont agi à titre de conseillers financiers auprès de Couche-Tard dans le cadre de cette transaction.

INVITATION À DES CONFÉRENCES TÉLÉPHONIQUES ET À UNE WEBDIFFUSION POUR ANALYSTES ET REPRÉSENTANTS DES MÉDIAS – 22 AOÛT 2016

Alimentation Couche-Tard inc. invite les analystes et les médias à deux conférences téléphoniques distinctes au cours desquelles les représentants de la direction de Couche-Tard participeront.

Une présentation sera disponible pour les investisseurs au <http://corpo.couche-tard.com>.

Pour les analystes: il y aura une conférence téléphonique pour les analystes uniquement, débutant promptement à 8 h 30 (HAE) aujourd'hui. Les analystes devront confirmer leur participation en communiquant avec CNW au (866) 865-3087, (514) 807-9895 et/ou (647) 427-7450 numéro de conférence # 69750702 et devront confirmer leur identité. Les lignes seront disponibles 30 minutes à l'avance. Tous les appels reçus après le début de la conférence téléphonique ne pourront être acheminés vers la conférence. La session sera enregistrée et l'enregistrement sera disponible sur <http://corpo.couche-tard.com> pour une période de 30 jours.

Pour les représentants des médias : il y aura une conférence téléphonique et une webdiffusion pour les représentants des médias uniquement, débutant promptement à 11 h 00 (HAE)



aujourd'hui. Les représentants des médias devront confirmer leur participation en communiquant avec CNW au (866) 865-3087, (514) 807-9895 ou (647) 427-7450, numéro de conférence # 69746602 et devront confirmer leur identité. Les lignes seront disponibles 30 minutes à l'avance. Tous les appels reçus après le début de la conférence téléphonique ne pourront être acheminés vers la conférence. Une webdiffusion en direct de l'appel conférence sera disponible en cliquant sur le lien suivant : [webdiffusion](#).

À propos d'Alimentation Couche-Tard inc.

Couche-Tard est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. Aux États-Unis, elle est le plus important exploitant indépendant de magasins d'accommodation en fonction du nombre de magasins exploités par la Société (magasins corporatifs). En Europe, Couche-Tard est un chef de file du commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier dans les pays scandinaves (Norvège, Suède et Danemark), dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), en Irlande et en Russie, en plus d'avoir une présence importante en Pologne.

Au 24 avril 2016, le réseau de Couche-Tard comptait 7 888 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, dont 6 490 offraient du carburant pour le transport routier. Son réseau nord-américain est constitué de 15 unités d'affaires, dont 11 aux États-Unis, couvrant 41 États et 4 au Canada, qui couvrent les 10 provinces. Environ 80 000 personnes travaillent dans l'ensemble de son réseau et de ses centres de services en Amérique du Nord.

En Europe, Couche-Tard exploite un vaste réseau de vente au détail en Scandinavie, en Irlande, en Pologne, dans les pays baltes, ainsi qu'en Russie, avec 10 unités d'affaires. Au 24 avril 2016, la Société comptait 2 659 magasins, dont la majorité offrent du carburant pour le transport routier et des produits d'accommodation alors que les autres sont des sites de carburant automatisés sans employé. Couche-Tard offre aussi d'autres produits tels que de l'énergie stationnaire, du carburant pour le secteur maritime, du carburant pour le secteur de l'aviation, des lubrifiants et des produits chimiques. En incluant les employés travaillant dans les magasins franchisés arborant ses marques, quelque 25 000 personnes travaillent dans son réseau de vente au détail, ses terminaux et ses centres de services en Europe.

De plus, en vertu des contrats de licence, environ 1 500 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 13 autres pays et territoires (Chine, Costa Rica, Égypte, Émirats arabes unis, Guam, Honduras, Hong Kong, Indonésie, Macao, Malaisie, Mexique, Philippines et Vietnam), ce qui porte à plus de 12 000 le nombre de magasins du réseau.

On trouvera de plus amples renseignements sur Alimentation Couche-Tard inc. au <http://corpo.couche-tard.com>.

Personnes-ressources :

Relations investisseurs : Claude Tessier, Chef de la direction financière
Tél. : (450) 662-6632 poste 4407
relations.investisseurs@couche-tard.com

Relations médias: Karen Romer, Directrice, communications globales
Tél. : (514) 603-4505 / +47 950 74 950
Karen.Romer@couche-tard.com

Information additionnelle et où la trouver



Cette communication ne constitue pas une sollicitation de vote ou d'approbation. En relation avec la transaction proposée, CST a l'intention de déposer une circulaire de sollicitation de procurations et d'autres documents pertinents concernant la transaction proposée auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC »). CST fournira la circulaire officielle de procuration à ses actionnaires. Les investisseurs et les actionnaires sont priés de consulter la circulaire de sollicitation de procurations et tous les autres documents pertinents déposés auprès de la SEC quand ils deviendront disponibles, ainsi que tous les amendements ou annexes à ces documents, car ils contiendront des informations importantes sur la transaction. Les investisseurs et les actionnaires pourront obtenir gratuitement une copie de la circulaire de sollicitation de procurations ainsi que d'autres documents contenant des renseignements sur CST qui auront été déposés, sur le site de la SEC à <http://www.sec.gov>. De plus, la circulaire de sollicitation de procurations, les documents déposés auprès de la SEC qui seront inclus en référence à la circulaire de sollicitation de procurations, ainsi que les autres documents déposés auprès de la SEC par CST pourront être obtenus gratuitement en accédant à la page de Relations investisseurs de CST sur le site de l'entreprise à <http://www.cstbrands.com>.

CST ainsi que les membres de son conseil d'administration, ses cadres supérieurs, certains autres membres de la direction ainsi que des employés pourraient être considérés à titre de participants dans la sollicitation de procurations en faveur de la transaction proposée de la part des actionnaires de CST. Les renseignements sur les membres du conseil d'administration et les membres de la direction de CST sont disponibles dans le formulaire 10-K du rapport annuel de CST pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 décembre 2015, et dans la circulaire de sollicitation de procurations à la section 14A qui a été déposée auprès de la SEC le 29 avril 2016 pour l'assemblée annuelle des actionnaires 2016 de CST. Des renseignements additionnels concernant les participants à la circulaire de sollicitation de procurations pourront être obtenus en lisant la circulaire de sollicitation de procurations quant à la transaction proposée, lorsqu'elle sera disponible.

Déclarations prospectives

Les déclarations contenues dans ce communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Couche-Tard peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, et notamment au futur, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », « s'attendre à », ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant, les variations de taux de change, ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les documents déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans ce communiqué est basée sur l'information disponible à la date du communiqué.